Résolution sur le Renouvellement du Mandat des Experts Membres du Groupe de Travail sur les Industries extractives, l’Environnement et les Violations des Droits de l’Homme en Afrique - CADHP/Res.215(LI)2012

 mai 02, 2012

***La Commission africaine des Droits de l’Homme et des Peuples (la Commission africaine), réunie à l’occasion de sa 51ème Session ordinaire, à Banjul, Gambie, du 18 avril au 2 mai 2012 ;***

***Soulignant*** son mandat de promotion et de protection des droits de l’homme en vertu de la Charte africaine des Droits de l’Homme et des Peuples (la Charte africaine) ;

***Rappelant*** tous les instruments régionaux et internationaux des droits de l’homme pertinents, en particulier les articles 21 et 24 de la Charte africaine sur le droit de tous les individus de disposer librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles et à un environnement satisfaisant et global, favorable à leur développement ;

***Rappelant la Résolution******ACHPR/Res148(XLVI)09*,** portant création d’un Groupe de Travail sur les Industries extractives, l’Environnement et les Violations des Droits de l’Homme en Afrique (le Groupe de Travail), adoptée par la 46ème Session ordinaire, qui s’était tenue du 11 au 25 novembre 2009, à Banjul, Gambie ;

***Rappelant, en outre, la*** ***Résolution******ACHPR/Res Res198(L) 2011*** nommant le Président du Groupe de Travail, pour une période initiale de deux ans, adoptée par la 50ème Session ordinaire, réunie du 24 octobre au 5 novembre 2011, à Banjul, Gambie ;

***Reconnaissant***que la réussite de la mission du Groupe de Travail dépend de l’appui significatif de ses membres, notamment de leur expertise en matière de mise en œuvre de son mandat ;

***Notant*** que le mandat des membres du Groupe de Travail est arrivé à son terme le 5 novembre 2011;

***Décide*** de renouveler le mandat des Experts membres du Groupe de Travail:

**i.**Mme Valérie Couillard

**ii.**M. Clément Nyaletsossi Voulé

**iii.**M. Samuel Nguiffo

**iv.**Professeur James Thuo Gathii

**v.**Professeur Danny Bradlow

       **Fait à Banjul, Gambie, le 2 mai 2012**